



Pacific  
Community  

---

Communauté  
du Pacifique

## Optimisation mobilier CPS

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES  
(CCTP)

MOBILIERS DE BUREAUX

**RFP24-6242**

**ANNEXE A**

## Table des matières

1.	Prescriptions générales .....	3
1.1.	OBJET DU MARCHÉ .....	3
1.1.1.	Objet du marché .....	3
1.1.2.	Contenu du marché.....	3
1.1.3.	Contraintes techniques .....	3
1.2.	SPÉCIFICATIONS DES FOURNITURES .....	4
1.2.1.	Origine du mobilier .....	4
1.2.2.	Qualité du mobilier .....	4
1.2.3.	Spécifications techniques.....	4
1.2.4.	Caractère des obligations du fournisseur.....	5
1.2.5.	Qualité des matériaux et garantie de production .....	5
1.2.6.	Limite des prestations .....	5
1.3.	RESPONSABILITÉS.....	5
2.	Description des fournitures.....	6
2.1.	BUREAUX.....	6
2.1.1.	Bureau classique .....	6
2.1.2.	Bureau de direction.....	7
2.2.	SÉPARATEURS ET PANNEAUX ACOUSTIQUES .....	8
2.2.1.	Séparateur sur bureau longitudinal .....	8
2.2.2.	Séparateur sur bureau latéral .....	8
2.2.3.	Panneau acoustique autoportant .....	8
2.2.4.	Panneau acoustique mural.....	9
2.3.	RANGEMENTS .....	9
2.3.1.	Caisson simple sur roulettes .....	9
2.3.2.	Caisson hauteur bureau .....	10
2.3.3.	Caisson haut type séparateur .....	10
2.4.	ARMOIRES .....	11
2.4.1.	Armoire basse .....	11
2.4.2.	Armoire haute .....	11
2.5.	TABLES ET CHAISES DE RÉUNION .....	11
2.5.1.	Table de réunion .....	11
2.5.2.	Table de réunion pliable mobile.....	12
2.5.3.	Chaises de réunion SANS accoudoirs .....	12

## 1. Prescriptions générales

### 1.1. OBJET DU MARCHÉ

#### 1.1.1. Objet du marché

L'objet du présent cahier des clauses techniques particulières est de dresser les spécifications techniques de la passation d'un marché à bon de commande, pour la fourniture, la livraison, le montage et l'installation de mobiliers neufs destinés à l'aménagement des plateaux de bureaux pour la Communauté du Pacifique situés à l'Anse Vata à Nouméa.

#### 1.1.2. Contenu du marché

Le présent marché comporte en une seule tranche, les mobiliers suivants :

- Bureaux 180 cm, 160 cm et 140 cm,
- Séparateurs entre bureaux,
- Caissons et armoires de rangement,
- Tables de réunion,
- Chaises de réunion
- Panneaux acoustiques.

#### 1.1.3. Contraintes techniques

Le fournisseur est réputé avoir pris connaissance des contraintes techniques existantes de tout ordre et d'en avoir tenu compte dans l'établissement de son offre.

Dans le cadre des opérations d'installation, le fournisseur devra procéder à l'évacuation des emballages perdus (cartons, plastiques, palettes, etc.), ainsi qu'au nettoyage des mobiliers installés et des salissures provoquées lors des installations ou des fixations des matériels.

L'évacuation des emballages devra être réalisée le jour de la livraison. En aucun cas les déchets devront être laissés sur place.

Les mobiliers et matériels le nécessitant devront être fixés au mur ou au sol selon les règles de l'art. Le fournisseur devra prévoir la visserie et le matériel nécessaire.

Aucune indemnité supplémentaire ne pourra être demandée par le fournisseur pour des surcoûts liés à la mise en œuvre des mobiliers et matériels.

Les mobiliers du présent lot seront obligatoirement issus d'une même gamme pour des raisons d'homogénéité.

## 1.2. SPÉCIFICATIONS DES FOURNITURES

### 1.2.1. Origine du mobilier

Le fournisseur est tenu d'inscrire dans le descriptif spécifique l'origine des fournitures.

Les mobiliers devront allier les avantages suivants :

- des ensembles harmonieux,
- des mobiliers pratiques, ergonomiques, et contemporains,
- une solidité des matériaux et une fiabilité des mécanismes,
- une pérennité face aux déménagements internes.

Il est demandé que le mobilier fourni soit d'origine Europe, Nouvelle Zélande ou Australie.

### 1.2.2. Qualité du mobilier

Le mobilier devra assurer à l'utilisateur un bon confort de travail grâce à la prise en compte de contraintes ergonomiques relatives au travail de bureau.

Le mobilier devra permettre une insertion aisée des équipements informatiques, téléphoniques et d'éclairage.

### 1.2.3. Spécifications techniques

Le matériel est conforme à tous les règlements en vigueur, et notamment :

- NF EN 527 – 1/2/3 pour les tables et bureaux, relatives à la dimension, aux exigences mécaniques de sécurité et méthode d'essai pour la détermination de stabilité et de la résistance mécanique de la structure, ou norme équivalente ;
- NF EN 14 073 – 1/2/3 pour les meubles de rangement relatives à la dimension, aux exigences mécaniques de sécurité et caractéristiques physiques et mécaniques de la structure, ou norme équivalente ;
- NF EN14 074 pour les tables et meubles de rangement, relative aux méthodes d'essais pour la détermination de la résistance et de la durabilité des parties mobiles, ou norme équivalente.

Il doit en outre répondre aux règles s'appliquant aux E.R.P. (Etablissement Recevant du Public), qui sont attestée par la production d'un certificat.

Les mobiliers proposés sont impérativement conformes aux normes européennes et françaises homologuées et enregistrées en vigueur, en ce qui concerne notamment l'ergonomie, les poids au sol, les vernis ou peintures utilisés.

Ces fournitures bénéficient d'une autorisation de mise en vente sur le territoire de l'Union Européenne et sont conformes aux exigences de la réglementation relative à la sécurité des personnes, à l'hygiène et à la santé.

Aucune caractéristique ne doit les rendre impropres à un usage habituel dans les locaux fréquentés par le public et soumis à des règles particulières de sécurité. Cette interdiction concerne principalement les vernis, les peintures, matières plastiques, bois, revêtements, matériaux combustibles, etc.

#### 1.2.4. Caractère des obligations du fournisseur

Les dispositions inscrites au présent Cahier des Clauses Techniques Particulières n'ont pas de caractère limitatif.

Le fournisseur doit prévoir dans l'établissement de son offre toutes les fournitures et tout le matériel nécessaire à sa prestation, même si ces fournitures et ce matériel ne sont pas explicitement décrits dans le présent document.

#### 1.2.5. Qualité des matériaux et garantie de production

Il n'est fait emploi que de matériaux neufs et de première qualité, exempts de rouille adhérente, de calamine et autres défauts.

Il est demandé que le mobilier proposé puisse être fabriqué pendant une durée de dix (10) ans minimum. Le fournisseur devra transmettre un certificat qui puisse en attester.

#### 1.2.6. Limite des prestations

Les prestations du présent lot devront comprendre au minimum :

- tous les travaux décrits dans les documents constituant le marché et comprenant fournitures, fabrication, manutention, transports, montage et mise en place selon plan, main d'œuvre, location d'engins, taxes et frais annexes, ainsi que toutes les sujétions nécessaires pour un parfait et complet achèvement des travaux ;
- le montage sur le site ;
- l'enlèvement et l'évacuation des emballages au fur et à mesure de l'avancement ;
- le nettoyage du mobilier après assemblage.

### 1.3. RESPONSABILITÉS

Le fournisseur reste responsable de toute dégradation de quelque nature qu'elle puisse être occasionnée lors des livraisons tant aux bâtiments, aux terrains, à toutes installations et tous équipements des directions et services, qu'aux personnes, par lui ou les transporteurs et leurs employés respectifs.

Le mobilier devra être de bonne facture et pourra être échangé en cas de malfaçon constatée à la livraison.

Le mobilier fourni sera garanti pour une durée minimale de 5 ans par le fournisseur.

## 2. Description des fournitures

Les mobiliers seront résistants à la charge, rigides, stables et traités pour résister aux rayures, chocs abrasions et pour éviter tout reflets et imprégnation des liquides. Ils seront aisément nettoyables.

La conception des plans permet un montage et un démontage aisé, par un seul homme sans qu'il ait à recourir à des outils spécialisés.

La description et les dimensions des produits sont données à titre indicatif et non pas restrictif. Il appartient au fournisseur de proposer les produits les plus proches dans sa gamme.

### 2.1. BUREAUX

#### 2.1.1. Bureau classique

Ce poste concerne la fourniture, la livraison et l'installation des mobiliers suivants :

- Bureau droit pour open spaces sans caisson ni tiroirs.

##### *Le plateau*

- En panneau de particules, qualité E1 (sans urée formol), de forte densité (650 kg/m<sup>3</sup>) ou en panneau MDF, épaisseur 25 mm minimum, recouvert sur la partie visible d'un stratifié uni 9/10e (minimum) ou mélaminé haute résistance et contrebalancé d'un stratifié uni en sous-face.
- Teinte au choix dans la gamme du fabricant avec un large choix de coloris,
- Chants en PVC ou ABS épaisseur 2 mm mini dans la teinte du plateau, arrondis avec un rayon de 3 mm.
- Voile de fond sur le plan principal.
- Sorties de câbles ø 65 mm percés avec capot ABS d'occultation totale ou partielle dans chaque plateau, masquant une tourelle ou une boîte d'alimentation escamotable pour 2 prises courant fort et 2 prises RJ45.
- Chemin de câble métallique et clip de fixation des câbles vers les prises électriques.

##### *Les piétements*

- Piétements acier étiré finition peinture époxy, appliquée en poudre sur traitement anti-corrosion.
- Embouts/vérins réglables en ABS gris non tachant.
- Fixation par vissage sous le plateau par l'intermédiaire d'inserts en aluminium.
- Teinte gris anthracite, noir ou blanc.
- Forme en O ou carré selon gamme proposée.

##### *Dimensions*

###### A.

- Largeur : 1 800 mm,
- Profondeur : 800 mm,
- Hauteur : 740 mm environ.

###### B.

- Largeur : 1 600 mm.
- Profondeur : 800 mm.
- Hauteur : 740 mm environ.

Maître d'ouvrage : Communauté du Pacifique

CPS-BP D5 - 98848 Nouméa Nouvelle Calédonie

C.

- Largeur : 1 400 mm,
- Profondeur : 800 mm,
- Hauteur : 740 mm environ.

D.

- Largeur : 1 800 mm.
- Profondeur : 1 000 mm.
- Hauteur : 740 mm environ.

E.

- Largeur : 1 600 mm
- Profondeur : 1 000 mm.
- Hauteur : 740 mm environ.

### 2.1.2. Bureau de direction

Ce poste concerne la fourniture, la livraison et l'installation des mobiliers suivants :

- Bureau d'angle de direction sans caisson ni tiroirs.

#### *Le plateau*

- En panneau de particules, qualité E1 (sans urée formol), de forte densité (650 kg/m<sup>3</sup>) ou en panneau MDF, épaisseur 25 mm minimum, recouvert sur la partie visible d'un stratifié uni 9/10e (minimum) ou mélaminé haute résistance et contrebalancé d'un stratifié uni en sous-face.
- Teinte au choix dans la gamme du fabricant avec un large choix de coloris.
- Chants en PVC ou ABS épaisseur 2 mm mini dans la teinte du plateau, arrondis avec un rayon de 3 mm.
- Voile de fond sur le plan principal.
- Sorties de câbles  $\varnothing$  65 mm percés avec capot ABS d'occultation totale ou partielle dans chaque plateau, masquant une tourelle ou une boîte d'alimentation escamotable pour 2 prises courant fort et 2 prises RJ45.
- Chemin de câble métallique et clip de fixation des câbles vers les prises électriques.

#### *Les piétements*

- Piétements acier étiré finition peinture époxy, appliquée en poudre sur traitement anti-corrosion.
- Embouts/vérins réglables en ABS gris non tachant.
- Fixation par vissage sous le plateau par l'intermédiaire d'inserts en aluminium.
- Teinte gris anthracite, noir ou blanc.
- Forme en O ou carré selon gamme proposée.

#### *Dimensions*

- Longueur pan principal : 1 800 mm,
- Largeur retour : 1 400 mm,
- Profondeur : 800 mm,
- Hauteur : 740 mm environ.

## 2.2. SÉPARATEURS ET PANNEAUX ACOUSTIQUES

### 2.2.1. Séparateur sur bureau longitudinal

Ce poste concerne la fourniture, la livraison et l'installation des mobiliers suivants :

- Écran visuel et acoustique réglable en hauteur, composé d'un panneau en aggloméré de 16 mm et revêtu de tissu ou tissage polymère (des matières facilement nettoyables seront privilégiées).
- Ce type de panneaux doit pouvoir s'adapter aux plateaux des bureaux décrit dans le poste 2.1. « bureaux ».

#### *Dimensions*

- Hauteur du panneau : 50 ou 60 cm environ.
- Largeur A : 1 800 mm.
- Largeur B : 1 600 mm.
- Largeur C : 1 400 mm.

### 2.2.2. Séparateur sur bureau latéral

Ce poste concerne la fourniture, la livraison et l'installation des mobiliers suivants :

- Écran visuel LATÉRAL et acoustique réglable en hauteur, composé d'un panneau en aggloméré de 16 mm et revêtu de tissu ou tissage polymère (des matières facilement nettoyables seront privilégiées).

#### *Dimensions*

- Hauteur du panneau : 50 ou 60 cm environ.
- Largeur adaptée aux plateaux décrit dans le poste 2.1 « bureaux ».

### 2.2.3. Panneau acoustique autoportant

Ce poste concerne la fourniture, la livraison et l'installation des mobiliers suivants :

- Panneaux acoustique autoportant de type PET recyclable, revêtu de tissu ou tissage polymère (des matières facilement nettoyables seront privilégiées).
- Epaisseur 10 cm maximum.
- Piètement acier inoxydable à l'encombrement minimal, de couleur blanche, grise ou noir.
- Coloris au choix du MOA parmi 5 teintes.

#### *Dimensions*

- A. L 1 800 mm x H 1 400 mm
- B. L 1 600 mm x H 1 400 mm
- C. L 1 400 mm x H 1 400 mm
- D. L 1 800 mm x H 1 600 mm
- F. L 1 600 mm x H 1 600 mm
- E. L 1 400 mm x H 1 600 mm



### 2.2.4. Panneau acoustique mural

Ce poste concerne la fourniture, la livraison et l'installation des mobiliers suivants :

- Panneaux acoustique muraux en dalles à coller ou à fixer de type Antevia ou similaire.
- Revêtement en tissu ou tissage polymère (des matières facilement nettoyables seront privilégiées), PET recyclable ou feutre.
- Cœur en matière absorbante type mousse haute densité.
- Épaisseur 8 cm maximum.
- Coloris au choix du MOA parmi 15 teintes.
- Forme au choix avec possibilité de créer un motif.

## 2.3. RANGEMENTS

### 2.3.1. Caisson simple sur roulettes

Ce poste concerne la fourniture, la livraison et l'installation des mobiliers suivants :

- Caisson de rangement simple sur roulettes à installer sous le bureau.
- Les organes de préhension ne sont pas « agressifs » et sont conçus de manière à ne pas constituer un piège pour les doigts.
- Les tiroirs sont équipés d'un arrêt de sécurité.
- Système anti-basculement (5e roulette et/ou ouverture sélective).
- Glissières à billes et sortie totale des tiroirs.
- Les tiroirs résistent à un poids de 20 kg et les tiroirs dossiers suspendus à 35 kg.

#### *Dimensions*

- Largeur : 430 mm.
- Profondeur : 550 à 600 mm.
- Hauteur : 600 mm.

#### *Le caisson*

- Caisse en acier laqué peinture époxy ou en bois avec top de finition assorti au bureau.
- 3 tiroirs à ouverture totale et fond complet.
- Monté sur 4 roulettes nylon noir pivotantes dont 2 avec levier de blocage plus une 5ème pour système anti-basculement.
- 1 serrure à clés fermant l'ensemble des tiroirs, cylindre ou barillet interchangeables.
- Coloris au choix dans une gamme contenant au moins une teinte voisine du RAL 9006.

#### *Les équipements de caisson*

- Plateau porte-stylos amovible plastique à compartiments dans le tiroir supérieur de faible hauteur.
- Préhension des tiroirs par poignées fil cintrées en tige inox.

### 2.3.2. Caisson hauteur bureau

Ce poste concerne la fourniture, la livraison et l'installation des mobiliers suivants :

- Caisson de rangement simple sur roulettes à installer à côté du bureau.
  - Les organes de préhension ne sont pas « agressifs » et sont conçus de manière à ne pas constituer un piège pour les doigts.
  - Les tiroirs sont équipés d'un arrêt de sécurité.
  - Système anti-basculement (5e roulette et/ou ouverture sélective).
  - Glissières à billes et sortie totale des tiroirs.
  - Les tiroirs résistent à un poids de 20 kg et les tiroirs dossiers suspendus à 35 kg.

#### *Le caisson*

- Caisse en acier laqué peinture époxy ou en bois avec top de finition assorti au bureau, avec plateau supérieur dans la continuité du plateau de bureau.
- 3 tiroirs à ouverture totale et fond complet.
- Piètements fixes noirs.
- 1 serrure à clés fermant l'ensemble des tiroirs, cylindre ou barillet interchangeables.
- Coloris au choix mais en relation avec la gamme des bureaux proposés dans le poste 2.1.
- Hauteur : idem bureaux au poste 2.1. (740 mm environ).
- Profondeur : adaptée aux bureaux décrits dans le poste 2.1. (800 mm environ).

### 2.3.3. Caisson haut type séparateur

Ce poste concerne la fourniture, la livraison et l'installation des mobiliers suivants :

- Caisson haut de rangement simple sur roulettes à installer à côté du bureau de type Tower Cidacos, ou Cargo de Qualidesk, ou Boxi de Narbutas ou similaire.
  - Les organes de préhension ne sont pas « agressifs » et sont conçus de manière à ne pas constituer un piège pour les doigts.
  - Les tiroirs sont équipés d'un arrêt de sécurité.
  - Système anti-basculement (5e roulette et/ou ouverture sélective).
  - Glissières à billes et sortie totale des tiroirs.
  - Les tiroirs résistent à un poids de 20kg et les tiroirs dossiers suspendus à 35kg.

#### *Le caisson*

- Caisse en acier laqué peinture époxy ou en bois avec top de finition assorti au bureau.
- 1 à 3 tiroirs à ouverture totale et latérale dont l'inférieur équipé d'étagères, rangements ou vestiaire.
- 1 serrure à clés fermant l'ensemble des tiroirs, cylindre ou barillet interchangeables.
- Coloris au choix mais en relation avec la gamme des bureaux proposés dans le poste 2.1.

#### *Dimensions*

- Hauteur : 120 mm environ.
- Profondeur adaptée aux bureaux décrits dans le poste 2.1. (800 mm environ).

## 2.4. ARMOIRES

### 2.4.1. Armoire basse

Ce poste concerne la fourniture, la livraison et l'installation des mobiliers suivants :

- Armoire à fournitures basse de couleur blanche ou grise, teinte au choix du MOA.
- 2 étagères minimum de hauteur réglable.
- Idem armoire haute (poste 2.4.2.).
- Portes coulissantes.
- 1 serrure à clés fermant l'ensemble des tiroirs, cylindre ou barillet interchangeables.

#### *Dimensions*

- Largeur : 1 000 mm.
- Profondeur : 430 mm.
- Hauteur : 1 000 mm.

### 2.4.2. Armoire haute

Ce poste concerne la fourniture, la livraison et l'installation des mobiliers suivants :

- Armoire à fournitures haute de couleur blanche ou grise, teinte au choix du MOA.
- 3 étagères minimum de hauteur réglable.
- Idem armoire basse (poste 2.4.1.).
- Portes coulissantes.
- 1 serrure à clés fermant l'ensemble des tiroirs, cylindre ou barillet interchangeables.

#### *Dimensions*

- Largeur : 1 000 mm.
- Profondeur : 430 mm.
- Hauteur : 1 800 mm à 2 000 mm.

## 2.5. TABLES ET CHAISES DE RÉUNION

### 2.5.1. Table de réunion

Ce poste concerne la fourniture, la livraison et l'installation des mobiliers suivants :

- Une grande table de réunion ou 2 tables à assembler.
- Capacité de 6-8-10 personnes selon les dimensions.
- Plateau de type bois stratifié ou mélaminé de 25 mm avec chants, y compris découpe pour gestion de prises sur table.
- Piètement métallique en tube fin de 12 mm environ.
- 1 bloc de prises électriques central ou sur piètement.
- Passe câble central sur table en métal avec cache.

#### *Dimensions*

- A. 1 800 mm x 1 200 mm
- B. 2 400 mm x 1 200 mm
- C. 3 000 mm x 1 200 mm

### 2.5.2. Table de réunion pliable mobile

Ce poste concerne la fourniture, la livraison et l'installation des mobiliers suivants :

- Table de réunion mobile pliable.
  - En panneau de particules, qualité E1 (sans urée formol), de forte densité (650 kg/m<sup>3</sup>) ou en panneau MDF, épaisseur 25 mm minimum, recouvert sur la partie visible d'un stratifié uni 9/10e (minimum) ou mélaminé haute résistance, revêtement identique en sous-face.
  - Plateau basculable à la verticale pour replier la table, système de rotation adapté à un usage intensif.
  - Piètement métallique sur roulettes avec frein, coloris noir.

#### *Dimensions*

- 1 800 mm x 1 000 mm.

### 2.5.3. Chaises de réunion SANS accoudoirs

Ce poste concerne la fourniture, la livraison et l'installation des mobiliers suivants :

- Chaises de réunion empilable sans accoudoirs.
  - Type Marque BRUNEAU modèle Claudia ou similaire.
  - Assise en tissu, en polypropylène injecté ou en mousse PU haute densité (minimum : 40 kg/m<sup>3</sup>) avec traitement non feu (M1) anti-tâches ou lavable facilement.
  - Coloris au choix dans une gamme d'au moins 5 teintes.
  - Piètement métallique noir.